



1^{er} Slalom Chawresse

EPREUVE : 1^{er} SLALOM CHAWRESSE (Engis)

DATE : 16 avril 2023

ORGANISATEUR : ASBL ECURIE CHAWRESSE

N° D'ENTREPRISE : BE 409 339 901



ADRESSE SECRETARIAT – DIRECTION DE COURSE :

CHAPITEAU rue des Tuilliers à 4480 Hermalle sous Huy (Engis)

REMARQUE :

R.T.G. = Règlement Technique Général

R.S.G. = Règlement Sportif Général.

REGLEMENT PARTICULIER

DIRECTION DE COURSE

Directeur de course:	JADOT Joseph	Lic. ASAF N° LG403
Directeur de course adjoint:	BORLEZ Robert	Lic. ASAF N° LG534
Directeur de sécurité:	LEPAILY Dany	Lic. ASAF N° LG533
Directeur de sécurité adjoint :	SENY Guy	Lic. ASAF N°LG524
Secrétaire du meeting:	ROYEN Magali	Lic. ASAF N° LG520
Relations concurrents:	MAERVOET Nathalie	Lic ASAF N° LG529

OFFICIELS DESIGNES A L'EPREUVE

Commission Sportive	Président de Collège : SAVARY Remy	Lic. ASAF N° NA954
Commission Technique	Président de Collège : GERLACHE Eric	Lic. ASAF N° LG434
	Adjoint: FALQUE Eddy	Lic. ASAF N° LG430
	Secrétaire : SCHULJENKO Nicole	Lic ASAF N° LG409
Observateur ASAF:	SAVARY Remy	Lic. ASAF N° NA954
Médecin:	MALOTEAUX Carole	inami 19317945
Ambulance:	AMBUCE RESCUE TEAM	Nombre : 1

CHAPITRE 1^{er} – GÉNÉRALITÉS

Art. 1. - Définition

Cette épreuve est organisée conformément aux dernières Prescriptions Sportives de l'ASAF, au Règlement Particulier Slaloms ASAF et au présent règlement.

a. Organisateur : **Ecurie Chawresse**

Dénomination : **SLALOM CHAWRESSE** (Engis) Date : **16 AVRIL 2023**

Fléché depuis: la sortie sur la N90 de « HERMALLE SOUS HUY »

b. Slalom comptant pour les championnats :

Federal VASAF Slalom Championship, Fédération Wallonie-Bruxelles, CSAP du Brabant, du Hainaut, de Liège, de Namur et du Luxembourg.

En outre, cette épreuve entrera en ligne de compte pour "**Le Challenge des Bourlingueurs de l'ASAF**"

c. Permanences avant (jusqu'au 15/ 04/ 2023) et après l'épreuve :

BORLEZ Robert au 0486 / 335.104 (de 17h à 21h)

MAERVOET Nathalie au 0475 / 580.586 (de 17h à 21h)

Site : www.ecuriechawresse.be

Pendant l'épreuve : *Chapiteau rue des Tuiliers à 4480 Hermalle sous Huy (Engis) gsm : 0486/335104*

d. Timing

10/03/2023		Parution du Règlement Particulier
10/03/2023		Date de début des engagements
14/04/2023	12h00	Clôture des inscriptions sauf pour la Division 1
14/04/2023	22h00	Affichage de la liste des engagés. Parution via les réseaux sociaux (Facebook, Site internet, etc.)
16/04/2023	08h00	- Ouverture du Secrétariat - Ouverture des Vérifications Techniques
	08h30	Début de la reconnaissance pedestre
	10h15	Clôture des Vérifications Techniques Clôture du Secrétariat
	10h45	Affichage de la liste des véhicules et pilotes qualifiés à prendre le départ
	11h00	Fin de la reconnaissance pedestre.
	11h30	Début de la première manche
		60' maximum après l'arrivée du dernier concurrent : <u>affichage des résultats officiels</u> 30' après l'affichage des résultats finaux : <u>affichage des résultats OFFICIALES</u> 30' après l'heure de l'officialisation du classement final : <u>Publication des résultats par affichage et édition via les réseaux sociaux.</u>

Art. 2. - Modalité d'inscription des voitures et des pilotes

a. **PILOTES ADMIS** : Tous les pilotes **majeurs**, détenteurs d'une licence sportive ASAF ou VAS d'un niveau suffisant et d'un permis de conduire (minimum catégorie B) valable en Belgique.
Pour les voitures non immatriculées, le retour au parc se fera **OBLIGATOIREMENT**, soit, par le parcours, soit, par une voirie à usage privatif (fermée à la circulation routière).

b. **VOITURES ADMISES** : voir art. 2 du R.P. Slalom.

c. **NUMEROS** : une liste des numéros attribués pour l'année sera disponible sur le site de l'ASAF.

Art. 3. - Participation

Le bulletin d'engagement lisiblement complété, accompagné de la **fiche** des "Vérifications" **adéquate**, du document "**Copies des licences**" du pilote **et des éventuelles demandes de " TP L** devra parvenir pour le 14 AVRIL 2023 à 12H00 **exclusivement** par l'**application web Inforius** via l'adresse:

<https://inscriptions.azureedge.net/>

Attention : Le TP-L est réservé aux seuls concurrents dont le véhicule est inscrit en Division 1

Le formulaire de demande de l'éventuel TP-L (15 €) devra accompagner la demande d'engagement.

Le montant du **droit d'engagement** ainsi que l'éventuel **droit de "TP-L"**, devront OBLIGATOIREMENT être virés au crédit du seul compte bancaire suivant et s'y trouver en dépôt **avant cette même date**
14 avril 2023 à 12 Heures 00.

Attention aux délais bancaires !

**N° IBAN BE58 2400 5489 0179 - BIC : GEBABEBB - Intitulé: Asbl Écurie Chawresse
Communication : SLALOM CHAWRESSE 2023 Nom du Pilote**

N.B. : Aucun envoi recommandé ne sera, ni accepté, ni retiré.

a. **Les frais d'inscription** s'élèvent à : **65 €**, sauf en Division 1 : **55 €**, numéros non compris (**3 €**).

b. **Licences et Titres de Participation 1-jour (TP)**

LICENCES

En vue d'une gestion plus rapide du secrétariat de l'épreuve, les concurrents sont **impérativement tenus** de joindre à leur demande d'engagement, le document dénommé "Copie des licences", reprenant les photocopies de leurs licences **annuelles** (ASAF/VAS), en cours de validité (c.-à-d. année **2023**).

Tout engagement reçu sans cette annexe sera considéré comme NUL et ne sera pas traité !

La licence nécessaire pour participer, doit avoir été émise par l'ASAF ou par la VAS et être en cours de validité.

Elle peut être du type L (ASAF) ou R (VAS) en Division 1.

Elle doit être, au minimum, du type C en Division 2,3 et 4 et du type A4 en Division 5.

TITRES DE PARTICIPATION (TP)

Les concurrents **participant à l'épreuve sur un véhicule inscrit en Division 1**, ne disposant pas d'une licence **annuelle** (ASAF/VAS en cours de validité) pourront solliciter un **TP-L. valable pour ce seul meeting** (pas d'impositions médicales exigées exigé pour l'obtention du TP L. Une déclaration sur l'honneur de bonne santé est suffisante).

Voir possibilité(s) d'obtention retenue(s) par l'organisateur, au point 3, 2^{ème} alinéa, ci-dessus) .

ATTENTION :

- **Une fois la demande de "TP" introduite auprès de l'organisateur, il ne sera plus possible d'en récupérer le paiement, sauf en cas de non-participation dûment justifiée ou d'annulation de l'épreuve**

Attention aux délais nécessaires afin de réaliser vos démarches administratives.

c. **Paiement des droits d'engagement**

- Le paiement du droit d'engagement se fera **UNIQUEMENT** par virement bancaire **et ce, pour un seul concurrent.**
- **Le paiement, en espèces, au secrétariat, est interdit. Il ne sera donc plus autorisé de s'inscrire sur place (exception faite pour les participants concourant en Division 1).**
- Le virement précisera clairement le nom du concurrent.
- Ces dispositions sont d'application dès l'ouverture de la période d'engagement. Le constat de la régularité de la procédure est de la compétence du Collège des Commissaires Sportifs de l'épreuve.

d. **Participations plurielles**

- **Pour des raisons évidentes d'équité sportive, une seule participation sera autorisée par pilote dans la même épreuve, que ce soit dans la même voiture ou dans des voitures différentes, même de Divisions distinctes.**
- **Une même voiture** pourra être pilotée par plusieurs conducteurs différents (au maximum, 4).
- **Une même voiture** ne pourra être inscrite que dans une seule Division/Classe.

CHAPITRE 2 - MODALITÉS DE L'ÉPREUVE

Art. 4. - Vérifications Administratives

L'organisation des Vérifications Administratives est laissée à l'appréciation des organisateurs. Les Commissaires Sportif procéderont au contrôle des documents ((Licences + permis de conduire + cartes identité + certificats divers). Un contrôle systématique n'est pas indispensable. Il pourra être remplacé par des contrôles aléatoires qui pourront se faire lors des Vérifications Techniques ou pendant la durée de l'épreuve. Le concurrent tiendra donc, en permanence, ses documents à disposition des officiels (Licences + permis de conduire + cartes identité + certificats divers).

Art. 5. - Vérifications Techniques et parc des concurrents

- a. Les Vérifications Techniques se tiendront à l'entrée du parc des concurrents
- b. Les participants s'y présenteront sur convocation de l'organisateur. Le timing détaillé sera édité sur le site internet et/ou le FB ou sera envoyé par mail aux participants.
- c. Les VT s'organiseront de 8h00 à 10h15
- d. **La détention d'une "Carte des Vérifications Techniques" ANNUELLE (15 €) est obligatoire pour tous les concurrents des Divisions 2, 3, 4 et 5. Pour les concurrents de la Division 1, elle est obligatoire, mais gratuite (Duplicata =15 €).**

N.B. : Le paiement de toutes les opérations se fera obligatoirement de manière électronique, via l'appareil SUM UP de l'ASAF en fonction sur place **ou en espèces auprès du CT (au libre choix du participant).**

CHAPITRE 3 - DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Art. 6. - Parcours

- a. Situation : rue des Tuiliers à 4480 Hermalle sous Huy (Engis)
- b. Longueur : 1200 mètres
- c. Nombre de manches prévues : 3 ou 4
- d. Nombre de boucles par manche : 1
- e. La reconnaissance PEDESTRE du parcours aura lieu de 8h30 à 11h00

Art. 7. - de Prescriptions l'épreuve

- a. Les **départs** seront donnés à partir de 11h30, dans l'ordre des numéros sauf sur décision extraordinaire de la Direction de course.
Tout véhicule se présentant en retard au départ d'une manche pourra être refusé.
- b. Arrivées
- c. A l'issue de la DERNIERE MANCHE, les pilotes conduiront leur véhicule dans le PARC DES CONCURRENTS **où il restera, pendant ½ heure, après l'arrivée du dernier concurrent, à la disposition de la CT, pour vérifications techniques éventuelles.**
- d. Une **bâche** de 4m sur 3m devra obligatoirement être placée sous la voiture, lors de chacun de ses séjours dans le Parc des concurrents, sous peine d'une amende automatique de **25 €** par infraction constatée.

Art.8. - Affichage – Classements

Affichage : avant, pendant et après l'épreuve : Au chapiteau rue des Tuiliers et parution sur le site internet www.ddrt.be

Art .9.- Proclamation des résultats – Remise des trophées

- Le classement final sera affiché sur le tableau d'affichage de la Direction de Course et officialisé, endéans les délais réglementaires, par les Commissaires sportifs. Il sera, en outre, publié sur le site internet de l'organisateur et/ou sur sa page Facebook.
- Les résultats OFFICIELS se trouveront sur le site de l'ASAF le lundi qui suit la manifestation, au plus tard à 17h00.

- La proclamation des résultats et la remise des trophées se dérouleront le dimanche 16 avril 2023 à 19heures au chapiteau rue des Tuiliers 4480 Engis.
- Des trophées seront distribués **successivement**, comme suit :
 - Classement général (Divisions 1 2 3)
 - Classement général (Division 4 - Toutes cylindrées confondues)
 - **Classement général (Division 5 – Toutes cylindrées confondues)**
 - Classements par classe (1 à 9)
 - Classement inter écuries
 - Classement "première dame"

CHAPITRE 5 – APPROBATIONS

Art.10. - Divers

En cas de litige, le texte français fera foi.

Le présent règlement a été approuvé par :

Nom : SCHULJENKO Prénom : Nicole, Pour la CSAP Liège Lic. N° 409 , en date du 07/ 03/ 2023

Nom : FRANKENNE Prénom : Jennifer Pour le GT ASAF, Lic. N° LG416 , en date du 07/03/2023

Nom : HAYEZ. Prénom : Bernard, pour le Secrétariat de l'ASAF, Lic. N° 1, en date du 10/03/2023

Club organisateur : **ASBL ECURIE CHAWRESSE**

N°

Epreuve : **SLALOM CHAWRESSE** Date : **16 AVRIL 2023**

Bulletin d'inscription à remplir du 10 Mars 2023 au 14 avril 2023

engagement en ligne UNIQUEMENT site <https://inscriptions.azureedge.net/>

* MENTIONS RESERVEES A L'ORGANISATION

Engagement reçu le :	Paiement reçu le :	Div.:	Cla :	Ordre de réception :
-------------------------	-----------------------	-------	-------	----------------------

PILOTE/CONDUCTEUR (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom : Si pseudonyme :	Prénom :	Homme / Femme <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
--------------------------	----------	--

Né(e) le :	Adresse :	N° :
------------	-----------	------

Code postal :	Localité :
---------------	------------

Si nous devons vous contacter :

E-Mail :

Tél/GSM :

ASAF					VAS					N° de Licence	Type	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> BT	<input type="checkbox"/> HT	<input type="checkbox"/> LG	<input type="checkbox"/> LX	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> AN	<input type="checkbox"/> LI	<input type="checkbox"/> OV	<input type="checkbox"/> VB	<input type="checkbox"/> WV		

Ecurie :

VEHICULE : Marque :	Type :
----------------------------	--------

Année de fabrication :	Passeport technique ASAF N°:	Cylindrée : cc
------------------------	------------------------------	----------------

Numéro attribué à la voiture :	TURBO : OUI / NON
--------------------------------	-------------------

DIVISION	CLASSE		
		Lic. A4 min. pour piloter en :	Classe : 11 (*)
		Lic. C min. pour piloter en :	Classes : 4 /5/6/7/8/9/10 (*)
		Lic. L min. pour piloter en :	Classes : 1/2/3 (*)

(*) voir Prescriptions Sportives ASAF et/ou le règlement particulier de l'épreuve pour les cylindrées maximales

Division Access → Pas de "doublons" sauf si le second pilote est inscrit en Division 1 (2 formulaires, dans ce cas)

A compléter si plusieurs pilotes sur la même voiture (plusieurs formulaires dans ce cas)

Nom du 1 ^{er} Pilote	Nom du 2 ^{ème} Pilote	Nom du 3 ^{ème} Pilote	Nom du 4 ^{ème} Pilote

Abandon de recours participants

Je soussigné(e) déclare participer de ma propre initiative aux épreuves inscrites au calendrier ASAF et à ne participer qu'aux épreuves dont l'accès m'est ouvert en conformité avec les règlements de l'ASAF et déclare renoncer pour moi-même, mes ayants droit, mes héritiers, mes proches (parents, conjoint, enfants) et nos assureurs, à tout recours contre : (1) l'ASAF et les CSAP ; (2) le(s) propriétaire(s) et/ou exploitant(s) du circuit, si l'épreuve a lieu sur circuit ; (3) le ou les organisateurs de la manifestation ; (4) d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit ; (5) les concurrents et les propriétaires ou détenteurs des véhicules participants ; (6) les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci avant ; (7) les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1 à 6 ci avant ; pour tout dommage que je causerais ou subirais au cours d'une des épreuves (y compris entraînements) reprises au calendrier qu'il soit ou non la conséquence directe ou indirecte d'une négligence ou faute des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-avant. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

R.G.P.D. Si les deux cases ne sont pas cochées, votre inscription à l'épreuve ne pourra pas être enregistrée !

<input type="checkbox"/>	J'autorise l'ASAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la <u>déclaration relative à la vie privée</u> et aux données personnelles de l'ASAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère. La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAF : www.asaf.be
<input type="checkbox"/>	Je reconnais que l'absence de communication des données sollicitées ci-dessus rendra mon inscription nulle et non avenue.

Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, je m'engage à en observer toutes les prescriptions et certifie que les présentes données sont exactes. Je certifie sur l'honneur que le véhicule est conforme à la dernière réglementation de l'ASAF et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée. J'autorise l'ASAF à effectuer toutes les vérifications reprises dans ses Prescriptions Sportives, destinées à en vérifier la conformité. Je m'engage, en outre, à me soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui me seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Fait à le / /

(Faire précéder la signature de la mention "Lu et approuvé")

Signature du pilote

Club organisateur : ASBL ECURIE CHAWRESSE Epreuve : SLALOM CHAWRESSE Date : 16 AVRIL 2023	N°
--	----

engagement en ligne UNIQUEMENT site <https://inscriptions.azureedge.net/>

VERIFICATIONS

Renseignements d'identification à compléter par le concurrent avant le renvoi du document.
Le formulaire doit être complété dans son intégralité en MAJUSCULES

PILOTE/CONDUCTEUR

Nom : Si pseudonyme :	Prénom :	Signature																																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="width: 5%;">Prov.</th> <th colspan="5">ASAF</th> <th colspan="5">VAS</th> <th style="width: 20%;">N° Licence</th> <th style="width: 10%;">Type</th> </tr> <tr> <td></td> <td>BT</td><td>HT</td><td>LG</td><td>LX</td><td>NA</td> <td>AN</td><td>LI</td><td>OV</td><td>VB</td><td>WV</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td><td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td><td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td><td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td><td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td><td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td><td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td><td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td><td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Prov.	ASAF					VAS					N° Licence	Type		BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Prov.	ASAF					VAS					N° Licence	Type																													
	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV																															
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																															

VOITURE

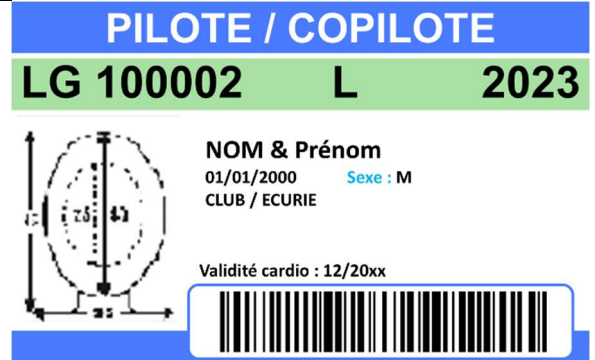
Marque - Type	Cyl. CC	Turbo OUI / NON	Div.	Cla.
---------------	----------------	------------------------	------	------

RESERVE A LA COMMISSION TECHNIQUE ET A L'ORGANISATEUR

N° de portières / Capot AV		Fixations des roues	
Pare-brise feuilleté		Fonctionnement des freins	
Eclairage		Anneaux de remorquage	
Documents de bord		Autocollants ASAF	
Réservoir d'essence		Passport ASAF PH N°	
Canalisation d'essence		Vêtements (Combinaison)	
Tôle pare-feu avant/arrière		Divers :	
Arceau de sécurité		Divers :	
Ceintures de sécurité / Harnais		Conformité de classe	
Batterie		Conformité de division	
Extincteur			
Sièges		(Modifier éventuellement la liste des engagés)	
Appui-tête		EN ORDRE	<input type="checkbox"/>
Casque / HANS		NON CONFORME	<input type="checkbox"/>
Fixations dans l'habitacle		COMMISSAIRE TECHNIQUE	
Publicités sur vitres		Licence N° :	
Rétroviseurs Ext. / Int.		<u>Nom/Cachet</u> :	
Ornement extérieur		SECRETARIAT DE L'ORGANISATION :	
Echappement			
Protections des tuyauteries			
Poids			
Elargisseurs de voies			
Pneumatiques			

Pilote : Je possède une licence **ASAF** ou **VAS**Placez ici la copie de votre licence face "année"
Inutile si la face avant ne comporte aucune donnée


2023

Placez ici la copie de votre licence face "photo"
Exemple :

Les documents ci-dessous doivent être tenus à la disposition des Commissaires Sportifs aux fins de vérification, et ce, pendant toute la durée de l'épreuve :

- Cartes d'identité ;
- Permis de conduire, svp ouvert si ancien modèle ;
- Licences « Sportives » ASAF, VAS ;

Demande d'un Titre de Participation "L" (valable pour un meeting et dans les disciplines l'y autorisant)
 (MH (Pilote & Passager)/HRS – HRF (Pilote & Passager) / Division Access et Div. 1 Slalom/ R.O. / Régularité ASAF et Marathon / Regularity VHRS)

 Association Sportive Automobile Francophone	<p>La présente demande est à annexer aux documents d'inscription à l'épreuve pour laquelle il est sollicité et le montant du droit du TP est à ajouter à celui de l'engagement.</p>	Réservé au secrétariat de l'ASAF N° 2023 <table border="1" style="width:100%; height: 20px; margin: 5px 0;"></table> N° du T.P. pour l'épreuve : <table border="1" style="width:100%; height: 20px; margin: 5px 0;"></table>
Rue de l'île Dossai, 12 – 5300 Sclayn Tel. : 085/27.14.60 – Fax. : 085/31.76.95 E-mail : secretariat@asaf.be Site Internet : www.asaf.be		

Les candidats DOIVENT compléter le formulaire dans son intégralité en MAJUSCULES

Nom de l'épreuve : Slalom CHAWRESSE	Date : 16 avril 2023
--	-----------------------------

Certificat médical (Médecin de famille) : NON (attestation de bonne santé à compléter – Voir ci-dessous)	<input type="checkbox"/> TP- L (15 €)
Expérience requise : NON	

Province :		Je possédais une licence l'année précédente ou avant :	OUI / NON
Nom :			
Prénom :			Sexe : H F
Rue :			N° : Bte :
Pays :	C.P. :	Localité :	
Né(e) le :	- -	Nationalité :	Permis de conduire : OUI / NON Depuis + de 3 ans : OUI / NON
Téléphone fixe :	/	GSM :	/
E-mail :			

Age minimum : 18 ans Voir RSG, Article 2 ;

Abandon de recours participants - Attestation d'aptitude - RGPD - Déclaration à signer par le demandeur

Je soussigné(e) déclare participer de ma propre initiative aux épreuves inscrites au calendrier ASAF et à ne participer qu'aux épreuves dont l'accès m'est ouvert en conformité avec les règlements de l'ASAF et déclare renoncer pour moi-même, mes ayants droits, mes héritiers, mes proches (parents, conjoint, enfants) et nos assureurs, à tout recours contre :

- Art. 1.** l'ASAF et les CSAP. ;
- Art. 2.** le(s) propriétaire(s) et/ou exploitant(s) du circuit, si l'épreuve a lieu sur circuit ;
- Art. 3.** le ou les organisateurs de la manifestation ;
- Art. 4.** d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit ;
- Art. 5.** les concurrents et les propriétaires ou détenteurs des véhicules participants ;
- Art. 6.** les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci avant ;
- Art. 7.** les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1 à 6 ci avant ;

pour tout dommage que je causerais ou subirais au cours d'une des épreuves (y compris entraînements) reprises au calendrier qu'il soit ou non la conséquence directe ou indirecte d'une négligence ou faute des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-avant. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

Par ma signature, je certifie sur l'honneur :

- a. être en possession de mon permis de conduire si l'activité pratiquée l'exige et m'engage à notifier à l'ASAF toute modification ou suspension de celui-ci ;
- b. que je m'engage à ne pas faire usage de drogues dites illégales ; je suis d'accord de me soumettre, lors de compétitions, aux contrôles effectués par la Fédération ou l'autorité de contrôle antidopage compétente, ainsi qu'aux contrôles du taux d'alcoolémie
- c. que j'ai pris connaissance des règlements qui régissent les épreuves automobiles organisées sous l'égide de l'ASAF et que je m'engage à les respecter sans réserve ainsi que tous les règlements dérivés, dont ceux, particuliers, des épreuves.
- d. **que je m'engage à déclarer à la compagnie d'assurance AXA, via le courtier Roland LADURON & MORSA, toute infirmité ou maladie grave me survenant en cours d'assurance. Ceci, dans un délai de trente jours :** la cécité, la surdité, la paralysie, l'épilepsie, les attaques d'apoplexie, le delirium tremens, les troubles mentaux, le diabète et toutes les maladies ou infirmités aggravant dans une mesure similaire les risques d'accidents ou leurs conséquences)

Règlement Général pour la Protection des Données, en abrégé R.G.P.D.

Attention, il faut cocher les 3 cases pour que ce formulaire soit valide !

<input type="checkbox"/>	Je sollicite, en même temps que ma licence, la qualité de membre adhérent de l'asbl ASAF, dont je m'engage à respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur.
<input type="checkbox"/>	J'autorise l'ASAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la déclaration relative à la vie privée et aux données personnelles de l'ASAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère. La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAF : www.asaf.be
<input type="checkbox"/>	Je reconnais que l'absence de communication des données sollicitées ci-dessus rendra mon affiliation nulle et non avenue.

Signature du demandeur, précédée de la mention "lu et approuvé"

Fait à, le

Attestation de "bonne santé" à compléter et signer obligatoirement

J'atteste sur l'honneur être **apte à la pratique du sport automobile** et ne présenter aucune contre-indication à la pratique du(des)dit(s) sport(s), en tant que pilote**/co-pilote**.
 (** Biffer éventuellement les mentions inadéquates)

Signature du demandeur précédée de la mention "lu et approuvé" :

Fait à, le

Réservé au Com. Sportif	Date :	N° de Licence :	Signature du Com. Sportif Pour autant que l'attestation d'aptitude, ci-dessus, soit signée.
-------------------------	--------	-----------------	--